

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-*-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

**L'an deux mil vingt-cinq,
le 26 juin à dix-neuf heures,**

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**

Date de la convocation : 17/06/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy et Mme ADET Florence

Excusé : M. TELLIER Adrien

Absent : M. LÉVEILLÉ David

Mme FAGNOT Cendrine a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/26 :

LOGEMENTS COMMUNAUX : Accès au garage communal par un locataire -

Le locataire du logement communal T2 situé place de l'Eglise a fait part de son souhait de pouvoir accéder au garage communal afin d'y stationner son vélo électrique.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- D'AUTORISER le locataire a accéder au garage communal afin d'y stationner son vélo électrique ;
- D'AUTORISER le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

